

# La Voix des Travailleurs

de Bretagne et de l'Ouest ("Le Messager Syndical" et "L'Effort" réunis)  
Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens des Unions Régionales de l'Ouest et de Bretagne et Maine  
(LOIRE-INFÉRIEURE, MAINE-ET-LOIRE, VENDEE, VIENNE, DEUX-SEVRES. — ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN, FINISTÈRE, COTES-DU-NORD, MAYENNE)

TELEPHONES :  
Nantes ..... 120.71  
Rennes ..... 30.07

ADMINISTRATION ET REDACTION :  
Nantes : 10, Rue de Bel-Air  
Rennes : 7, rue de Corbin

Les manuscrits non insérés  
ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL :  
Syndiqués : 2 fr. ; Soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208-78 - Nantes  
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens  
10, Rue de Bel-Air. — NANTES

## Pour la Paix Sociale

Elle est d'une haute éloquence et d'une singulière opportunité, cette déclaration par laquelle les Cardinaux et Archevêques de France, à l'occasion de leur récente assemblée, viennent de rappeler quelques points essentiels de la doctrine catholique sociale.

Au fur et à mesure que la crise économique se prolonge et s'étend, il apparaît davantage que les remèdes ne sauraient être uniquement d'ordre technique. Un trouble gigantesque s'affirme dans les relations humaines, dans ce dépeuplement d'activités, dans ce système d'échanges qui commandent, à travers le monde, la production et la circulation des richesses. Partout, le chômage et la ruine ont remplacé la trompeuse facilité, l'illusoire prospérité de naguère. Or, l'observateur attentif se convainc aisément qu'il y eut, tout au début de cette perturbation, un dérèglement de l'esprit, un mouvement d'orgueil, un déchaînement de convoitises, un fléchissement des consciences, qui se traduisent par une fièvre de lucre et de spéculation, par un désir effréné de jouissance.

Donc, pour remettre de l'ordre non seulement dans les affaires, mais dans tout l'ensemble des rapports sociaux, il est indispensable de recourir à une morale. Certes, l'Eglise catholique a des titres authentiques pour prononcer, à toute époque, les paroles de vérité et de vie.

Les Cardinaux et Archevêques français ont défini, avec une grande élévation de pensée et une belle sérénité d'esprit, les « vérités fondamentales » qui déterminent les positions respectives de l'individu de la famille, de l'Etat. Ils ont indiqué « les droits essentiels et inaliénables de la personne humaine » ; ils ont affirmé la dignité du foyer, « institution naturelle », assujettie à des lois d'unité, d'indissolubilité et de fécondité ; ils ont souligné les devoirs à remplir envers la société politique et nationale.

Ainsi, la morale chrétienne est seule en mesure de tracer avec clarté, de maintenir avec fermeté, parmi les fluctuations des temps et la diversité des lieux, les bases immuables de ce droit naturel qui fut précisé par le Décalogue et ennobli par l'Evangile.

Quelle est donc la formule exacte et pratique ? La déclaration des Cardinaux et Archevêques, se référant aux grands enseignements que Léon XIII et Pie XI, à qua-

rante ans d'intervalle, ont donnés dans *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, proclame l'utilité des organisations professionnelles et montre quel esprit doit les animer. Syndicats patronaux et syndicats ouvriers, également légitimes, sont appelés à nouer entre eux des relations, pour le bien commun, sous la forme de commissions mixtes, de conventions collectives, d'organismes, d'arbitrage. L'Eglise souhaite « que ces efforts aboutissent à constituer, sous une forme nouvelle et mieux adaptée, la corporation, avec ses cadres, sa hiérarchie, son pouvoir réglementaire, sa juridiction et ses droits de représentation auprès des Pouvoirs publics ».

Ainsi est précisée la doctrine corporative catholique, qui veut donner aux métiers leur statut propre, leur autonomie, tout en leur ménageant des attributions consultatives auprès de l'autorité politique, mais sans rien sacrifier des droits de l'individu, de la famille ou de l'Etat.

La Confédération française des Travailleurs chrétiens, en tête de ses statuts, a inscrit les principes mêmes qui viennent d'être si lumineusement rappelés par les éminents prélats. Le 10 mai prochain, jour de l'Ascension, les syndicats chrétiens célébreront leur traditionnelle fête du Travail. Ils commémoreront, en même temps, le cinquantième anniversaire de la loi syndicale française et le centenaire du marquis de La Tour du Pin, le grand initiateur de la corporation aux temps modernes.

Puisse un tel concours de circonstances attirer de nombreuses adhésions, de nouveaux dévouements à ce fraternel effort qui contribue déjà puissamment, pour sa part, à établir la justice sociale, la paix corporative et l'ordre économique !

Gaston TESSIER.  
[ ]

## Le Comité National de la C. F. T. C.

Le 15 avril, s'est tenu, à Paris, sous la présidence de Jules Zirnheld la session d'avril du Comité national de la C.F.T.C. Les représentants d'Unions régionales et de Fédérations de métiers y étaient venus fort nombreux de la France entière.

Dans la matinée, on entendit d'abord, un clair rapport de Jules Mennelet, secrétaire général adjoint, sur l'activité des organisations confédérées en ces derniers mois. Malgré la crise et ses conséquences, cette activité ne diminue pas, tout au contraire. Elle se traduit, en particulier, par un gros effort de propagande qui ne laisse pas de donner des résultats intéressants sous la forme de création de Syndicats nouveaux, ou d'augmentation d'effectifs des syndi-

cats existants dans la région du Nord, en Alsace et Lorraine, en Franche-Comté, dans le Sud-Ouest, en Bretagne spécialement, chez les mineurs, les métallurgistes, les marins.

Une action professionnelle intense est menée en particulier, pour éviter des réductions de salaires trop rudes, pour empêcher la dérogation aux lois sociales, surtout les violations du repos dominical, et pour réagir contre l'abus des heures supplémentaires, si grave dans la période de chômage intense que nous traversons. Mennelet a donné d'intéressants détails sur la grève récente qui englobait les personnels de la Compagnie des câbles et de Radio-France, grève qui s'est terminée grâce à la médiation de M. Mallarmé, ministre des P.T.T., et sur la situation des travailleurs de l'industrie cotonnière de la région lilloise, menacés d'une nouvelle diminution de salaires. Enfin, il a signalé l'entrée de nouveaux représentants du syndicalisme chrétien, par exemple à Troyes, à Saint-Brieuc, à Caen, dans le Nord, au sein de Comités et d'Offices professionnels, ainsi que l'accroissement du nombre des suffrages obtenus par les cheminiéristes chrétiens, lors des élections pour le Conseil supérieur des chemins de fer.

M. Augeard, secrétaire général de la Fédération des Syndicats professionnels de fonctionnaires, a précisé ensuite la position de son organisation en face de la situation créée par les récents décrets-lois. Elle s'abstiendra de faire grève. Mais elle n'approuve pas pour autant, tout au contraire, un ensemble de mesures dont un certain nombre lui paraissent mal étudiées et abusives, celles, notamment, qui frappent les retraités.

Sur le rapport clair et vigoureux de M. P. Leloutain, trésorier de la Confédération, le Comité national a approuvé les comptes de l'exercice 1933, qui ne laissent point de déficit, témoignage éclatant de l'attachement des syndiqués chrétiens à leurs organisations, et de la régularité avec laquelle ils payent leurs cotisations. Les budgets de 1934 et surtout de 1935 seront plus malaisés à équilibrer en raison de la crise. On étudia les moyens de franchir cette passe difficile.

Avant de clore cette première réunion, Zirnheld insista sur la nécessité de donner tout l'éclat possible, cette année, à la « Fête du Travail », qui sera l'occasion, pour la C.F.T.C., de fêter le centenaire de la naissance de La Tour du Pin.

Après le déjeuner, le Comité national s'occupa de questions d'ordre extérieur : il arrêta les propositions à faire au Congrès confédéral, qui se réunira à la Pentecôte, touchant la Caisse confédérale de défense professionnelle et aussi les statuts de la C.F.T.C. Il fixa enfin l'ordre du jour de ce Congrès.

Une telle journée est caractéristique de la belle vitalité, qui, en dépit de la crise, continue d'animer la Confédération française des travailleurs chrétiens, de faciliter son activité et son développement.

## Notes d'un prolétaire Des Syndicats ? Oui ! Mais...

— Mais quoi ?  
Et ce vieux Arthur, avec lequel je conversais en consultant de temps à autres la Voix des Travailleurs, me répondit en se grattant le nez...  
— Eh bien ! pour avoir des syndicats, il faudrait trouver des syndiqués !  
— Evidemment ! Mais toi, n'est-tu pas un travailleur ? Ne connais-tu pas, quel principe, tous les travailleurs devraient être syndiqués ?

— En principe ! s'indigne Arthur, en principe ! Non, je dis moi : en fait ! Mais, voilà le hic, il faudrait pouvoir les convaincre et même... me convaincre !  
— Non, sans blagues ! Tu voudrais qu'en fait, tous les travailleurs soient syndiqués et... tu n'en es pas convaincu ?  
— Je ne comprends plus...  
— Arthur, de nouveau, chercha l'inspiration en caressant son épiderme nasal.

— Vois-tu, finit-il par m'avouer... dans ce petit « bled », on n'est pas assez pour former un syndicat qui en impose, et c'est ce qui fait que les « camarades » de la corporation ne « marchent pas »...  
— En effet, continua-t-il, comment veux-tu qu'avec six ou sept compagnons, on puisse faire quelque chose de sérieux. Parle-moi des groupements de 300, 400, 500 syndiqués. Alors ça peut aller !

— On rentre là-dessus... ni vu ni connu on paie ses cotisations, on bénéficie des services du syndicat et ça va tout seul !  
— Mais alors, s'écria Arthur, les travailleurs des petites localités sont condamnés à être périodiquement et systématiquement déçus des compagnons du bâtiment de Parthenay que je citais le mois dernier — à subir toutes les exigences d'un patronat sans scrupules ? Puis, à ceci... qui est beaucoup, s'ajoute l'impossibilité de participer à la vie générale de la corporation. Tu n'est pas sans savoir que les syndicats organisés participent aux élections du Conseil supérieur du travail, que leurs représentants (malheureusement à la faveur et non pas au mérite) siègent au Conseil National économique, qu'ils sont souvent consultés en vue de l'application des lois sociales, etc...

Tu n'ignores pas non plus que les travailleurs (et ce sont le plus souvent les seuls syndiqués) élisent leurs juges au tribunal professionnel nommé Conseil des Prud'hommes. Un jour ou l'autre, n'importe lequel d'entre nous peut avoir besoin de faire défendre ses intérêts devant cette juridiction... Avec le syndicat, il sera aidé, sans le syndicat, qu'advient-il de lui ?

Et derechef, ce vieux Arthur en appela à son appendice nasal pour me questionner à son tour...  
— Alors dans ce cas que ferais-

## XV<sup>e</sup> CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Le XV<sup>e</sup> Congrès annuel de la C. F. T. C. va se tenir à Paris, les dimanche et lundi de la Pentecôte. Chacun de nos Syndicats en a reçu le programme, où, entre autres questions intéressantes, figurent notamment :  
Le Syndicalisme chrétien devant les projets d'organisation corporative, par Zirnheld ;  
Les questions douanières et le coût de la vie, par Tessier ;  
La représentation proportionnelle ;  
L'équipement économique des Syndicats ;  
Les Assurances Sociales et les Allocations familiales, etc., etc.

Tous nos dirigeants de syndicats connaissent la valeur et la portée d'un Congrès confédéral ; ils tiendront donc à en faire profiter leur syndicat en y envoyant des délégués. Mais, comme nos syndicats ne sont pas encore millionnaires, ils veilleront à ce que ces déplacements procurent le maximum de profit à leur syndicat. Inutile donc de gaspiller leurs ressources pour envoyer des personnes qui ne prendront pas de notes et ne feront pas de compte rendu ; de même que celles qui ont déjà l'habitude de ces manifestations.

Il y aura peut-être quelques sacrifices d'amour-propre sinon d'égoïsme à faire : la façon dont ils seront acceptés permettra d'apprécier à sa juste valeur le « sens syndical » de ceux à qui ils seront demandés.

Inutile d'ajouter que nos syndiqués qui ne pourront envoyer de délégué devront retourner sur place, remplis, à la C. F. T. C., le pouce levé qu'ils viennent de leur adresser.

tu, toi ?  
— Ce que j'ai fait déjà ! J'ai donné mon adhésion au syndicat qui s'est constitué au chef-lieu du département, car j'estime que si, vraiment, on ne peut pas constituer un syndicat local, il est possible de créer un syndicat départemental en attendant.

Donc, tu dois agir de la même façon et inviter tes amis à suivre ton exemple.  
Tu as saisi, mon vieux ?  
— Non mais... des fois, crois-tu que je sois « bouché » !  
Y a longtemps que je t'ai compris, moi ; mais c'est les compagnons qui ne « pigent » pas et, je voudrais qu'ils y arrivent !  
Dis, me confia Arthur après sa diatribe, si tu voulais, un soir, après le « boulot », on pourrait les inviter à discuter le coup ; t'en fais pas, je ferai le laïus !  
Au revoir, vieux !  
Et Arthur me laissa tomber... avant d'enregistrer la réponse qu'il exigeait... Il avait aperçu sur la route un « compagnon » réfractaire, et avait hâte de lui sauter sur le paletot pour le gagner à sa cause.

PROLO.

## Le Syndicalisme chrétien devant la Crise

En face d'une crise aux multiples aspects, alors que l'inquiétude et le désarroi ébranlent le monde, le syndicalisme chrétien préconise le recours à la morale traditionnelle, seule base et unique garantie réelle de la civilisation.

Il demande que le travail, les relations qui en découlent, les droits et les devoirs qui en résultent, soient assujettis aux règles tutélaires de justice et de fraternité. L'homme ne saurait être asservi aux exigences de l'activité industrielle ; il importe, au contraire, que celle-ci soit assouplie et réorganisée en vue d'assurer aux familles et aux individus le maximum de bien-être.

A mesure que les perfectionnements scientifiques permettent d'intensifier la production, la durée du travail doit être réduite ; les loisirs, sagement employés, permettront à chacun de cultiver ses facultés, de remplir ses obligations.

Il est injuste et imprudent de diminuer les salaires qui, trop souvent atteints par le chômage, ne comportent, dans la plupart des cas, qu'un pouvoir d'achat restreint ; il serait inique et périlleux de remettre en question les réformes sociales péniblement acquises.

Le salut ne peut être cherché dans la lutte des classes, pas plus que dans la guerre entre les peuples. Les circonstances imposent, à tous les degrés, pour toutes les catégories sociales, la pratique loyale d'une collaboration qui, par la discipline corporative librement acceptée, remédiera aux néfastes conséquences de l'anarchie économique.

La convention collective de travail, les comités paritaires, les conseils professionnels préparant l'intégration dans l'Etat moderne de tant d'énergies que la concurrence effrénée rend meurtrières.

Appuyé, pour sa part, sur une doctrine éprouvée, sur une expérience d'un demi-siècle, le syndicalisme chrétien continuera de promouvoir le syndicat libre dans la profession organisée.

(Texte d'une affiche que vient de faire poser la C. F. T. C. sur tous les murs de France.)

Proposition de loi concernant la législation des jours fériés

Sur l'initiative de notre Fédération d'Employés, notre excellent et dévoué camarade Henri Meck, député du Bas-Rhin, a déposé le 10 mars, sur le Bureau de la Chambre des Députés une proposition de loi (n° 3241) tendant à étendre aux enfants de moins de 18 ans et aux femmes employées de commerce le bénéfice du repos des jours fériés réservé, jusqu'ici, aux catégories correspondantes de l'industrie (article 52 du Livre II du Code du Travail).

## Sténo-Gazette

— Comme chaque année, à pareille époque, l'Ecole Normale Sociale (rue du Dr-Blanche, 56, Paris XV<sup>e</sup>) organise du 2 au 31 mai, une période de cours intensifs, qui comprendra les trois séries habituelles portant sur la sociologie, la législation sociale, la pédagogie sociale. A ces cours quatre conférences hors cadres seront ajoutées ou sera traitée la question du « Retour aux forces spirituelles ». Un certain nombre de visites d'institutions sociales compléteront cet enseignement.

— Nous apprenons qu'un patron imprimeur de Nantes vient d'annoncer à ses ouvriers que, dorénavant, il leur donnera des vacances payées. Nous apprécions hautement ce geste généreux, accompli dans un temps où l'industrie de l'imprimerie est loin d'être prospère, et où l'ensemble de la classe ouvrière a plutôt fort à faire pour défendre les réformes sociales si péniblement acquises.

— Toute bibliothèque syndicale doit posséder, et tout militant syndicaliste doit lire le remarquable ouvrage du R. P. Croizier : Grands mots (Spes).

— Le syndicalisme chrétien vient de perdre deux de ses plus grands amis : M. Emmanuel de Las Cases, sénateur de la Lozère, dont les interventions au Sénat, en faveur des lois sociales, resteront célèbres, notamment celle qu'il fit en 1905 en faveur du repos dominical ; et M. Martin St-Léon, conservateur de la Bibliothèque du Musée Social et l'un des membres fondateurs des Syndicats Sociaux de France, célèbre par son Histoire des corporations de Métiers, couronnées par l'Académie Française, ainsi que par de nombreux autres ouvrages sociaux.

— La semaine dernière, le R.P. Coulet a fait retentir les voûtes de la basilique St-Nicolas de Nantes, de ses accents poignants sur la Civilisation en Péril et ses naufrages. Nous nous proposons d'y revenir plus longuement, prochainement, et nous conseillons, vivement, à tous nos militants de lire son magnifique ouvrage sur ce sujet.

— Avez-vous pensé à faire quel chose pour votre journal ? Non ? Eh bien ! faites-le ce mois-ci, c'est le mois le plus beau. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

CEST LE MOMENT DE SONGER A « LA MI-COTIÈRE » MAISON DE VACANCES A OUDON (L.-L.)

## LA FÊTE DU TRAVAIL

# ASCENSION





# COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES  
CONFECTIONS POUR DAMES  
CHEMISERIE  
BONNETERIE

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE  
**TISSUS**  
LA MAISON QUI VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

NANTES  
RAYONS ABA PRIX  
TOUS LES OBJETS USUELS  
VENDUS AU-DESSOUS DE **10 FRANCS**

l'autre, ont déconseillé le mouvement courageux. Chacun attend qu'un autre lui vienne en aide et le tire d'affaire.

Combien sont arrêtés par l'égoïsme, la lâcheté, qui les empêchent de faire l'effort nécessaire. Combien s'imaginent avoir assez fait après avoir donné leur adhésion et avoir régulièrement payé leur cotisation ! Et ceux-ci sont pourtant encore à féliciter, à côté des autres.

Mais avons-nous aidé, dans leur tâche écrasante, les camarades qui se devaient pour la cause commune ?

Si chacun prenait une part du fardeau, notre cause n'y gagnerait-elle pas ? Si seulement chacun d'entre nous amenait au Syndicat, ne serait-ce qu'un membre, d'ici un an, notre nombre ne serait-il pas doublé ?

Or, plus nous serons nombreux, plus nous serons forts, pour faire régner plus de justice et d'équité. Que de camarades, que de braves gens sommeillent autour de nous. Réveillons-les de leur assoupissement, ils n'y perdront rien, ni nous non plus. Au contraire, tout le monde y gagnera.

Nous-mêmes, ne nous endormons pas ; à l'œuvre !

Requêté adressée à Monsieur le Directeur de l'Établissement d'Indret au sujet des décrets-lois.

La Montagne, le 8 avril 1934.  
Monsieur le Directeur,

Le Syndicat professionnel de l'Établissement d'Indret, ne peut retenir son indignation devant le bouleversement de fond en comble du régime des retraites et proteste énergiquement devant l'injustice sociale créée par les nouveaux décrets ;

Le règlement des nouvelles pensions se traduisant par une réduction de 20 à 33 %, le Syndicat professionnel demande que soient respectées toutes pensions allant jusqu'au minimum du salaire vital ;

Que les économies se fassent dans la recherche des fraudeurs de l'impôt, et par la suppression de certains cumulés.

Recevez, Monsieur le Directeur...  
Le Président,  
E. NICOLAS.

## Avant le Congrès Fédéral

Cette année, notre Congrès fédéral revêtira un caractère tout particulier. Nos organisations représentées à Paris fêteront le 10<sup>e</sup> anniversaire de la création de notre organisme fédéral. Notre vétéran J. B. Charpentier, actuellement en retraite, et notre ami F. Châtellier, se rappellent cette journée de fondation à Fougères, en compagnie de Corentin Thomas et de Bernard.

Depuis cette époque, que de chemin parcouru. Nos militants furent parfois à l'honneur, mais combien hélas à la peine. Que d'anxiété ! et que de travail n'ont-ils pas eu à fournir pour que restent intacts les nobles sentiments pour lesquels ils eurent à lutter.

Que de désillusions parfois, lorsqu'ils comptaient dans un avenir plus ou moins éloigné, sur l'aide toute fraternelle d'un camarade de combat.

Que de lâchetés, et même de haine. Aussi, nous demandons instamment à ceux qui nous représentent au Congrès de la Pentecôte à Paris : « Du travail, et du bon travail », afin que cette année soit surtout une année qui marque dans nos annales syndicales.

Pour cela, nous devons fournir à nos délégués les moyens de faire ce bon travail, c'est-à-dire leur apporter nos diverses suggestions.

Il y a beaucoup de choses à dire, à noter, à chercher, cher camarades, vos collecteurs, qui transmettront ensuite vos requêtes aux réunions de conseil.

Dans une organisation comme la nôtre, à laquelle nous sommes tous fiers d'adhérer, la tête ne doit pas être la seule à travailler, mais tous les membres, afin de ne faire qu'un seul corps.

Tous au travail pour le 10<sup>e</sup> Congrès Fédéral.  
E. NICOLAS.

## Réunion du 23 Mars

Les camarades R. Legall, H. Drouet et A. Morisson sont élus membres du Conseil du Syndicat.

Le bureau syndical se présente donc désormais comme suit :  
Président : E. Nicolas, atelier d'Intéré général.

Secrétaire : F. Royer, atelier d'Ajustage.

Secrétaire adjoint : G. Morisson, du Service des Envois.

Treasorier : R. Le Gall, du S.O.G. Trésorier adjoint : G. Godard, atelier de Chaudronnerie.

Archiviste : A. Allis, atelier d'Ajustage. Membres : P. Bédard, atelier de Chaudronnerie ; H. Bédard, atelier d'Ajustage ; A. Morisson, atelier de Chaudronnerie.

Les camarades Nicolas et Royer ont été désignés par le Conseil Syndical pour représenter notre groupe auprès de la Direction de l'Établissement.

Allis et Royer, délégués au Congrès de l'U.R. à Saumur, font ensuite le compte-rendu de ce Congrès. Puis E. Nicolas donne lecture de la correspondance fédérale.

Cette année, pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, la Fédération voudrait avoir un délégué de plus à son congrès de mai et pour cela elle nous envoie des billets de tombola, c'est-à-dire des « billets de participation aux crois ».

Je crois qu'il est inutile de vous dire de faire bon accueil aux vendeurs.

Nous procédons ensuite à la nomination des deux délégués. En principe A. Allis et F. Royer, sont désignés. La séance est levée.

Le Secrétaire,  
F. ROYER.

(Lire en 2<sup>e</sup> page la lettre adressée par la Fédération de la Marine à M. Doumergue.)

## ST-NAZAIRE

SYNDICATS FEMININS

### Séance récréative

Le 15 avril nous avions notre séance récréative annuelle ; malgré le temps splendide de cette journée, nombreux étaient les syndiqués et leurs amis qui s'étaient rendus à notre Salle Saint-Pierre.

Nos artistes Méannaises furent vraiment à la hauteur de leur tâche. Le drame, « La Maison sur le Sable », qui se déroula sous nos yeux, nous fit voir les lacunes de l'éducation trop moderne de la jeunesse et la nécessité d'un idéal Chrétien dans la vie.

La fameuse comédie « Ribouldingue » fut un véritable succès : une hilarité générale s'empara de tout l'auditoire tant qu'en dura l'exécution.

La petite saynète « L'Adroite Devidesse » mit en relief le talent des deux tantes et de la charmante nièce, qui non seulement débrouilla l'écheveau de laine, mais aussi le véritable imbroglio des sentiments d'un jeune homme.

Les jocosités féminines, au dévouement desquelles on ne fait jamais appel en vain, se firent entendre dans les intermèdes.

Ce fut aussi un réel plaisir pour tous d'entendre la chorale de Méan, sous la direction éclairée de son chef exécuté avec brio : « Printemps et Jeunesse », de M. Biton, compositeur nazairien, et comme morceau final, le chant syndical de Marcel Poinbœuf, Secrétaire de la Fédération des Employés de Paris.

Au cours de l'extrait, en quelques mots, notre Secrétaire nous redit la nécessité chaque jour plus pressante pour tous les travailleurs et travailleuses d'adhérer à nos groupements ; nul doute que sa parole convaincante décida plus d'une hésitante.

Je m'en voudrais de terminer ce compte-rendu sans adresser nos remerciements au public si sympathique, qui, toujours prêt à répondre à notre appel.

Artistes Méannaises et Jocosites Nazairiennes auxquelles nous devons le succès de cette journée, toute notre gratitude et notre sincère merci.

La Présidente.

## SYNDICAT DES EMPLOYES

### Réunion générale

Dimanche 15 avril, les Employés Chrétiens, répondant à l'appel de leur Bureau, assistèrent à la réunion générale tenue à leur permanence, 25, place Marceau.

La séance, ouverte à 10 heures de

vant un nombre imposant de syndiqués, permit à ceux-ci d'approuver la gestion financière que leur présentait leur trésorier.

Puis ce fut une revue de l'activité syndicale, tant des Employés nazairiens que des diverses sections d'employés de toute la France.

Ensuite, lecture d'un rapport sur la Marine Marchande, question qui n'est pas nouvelle et nous intéresse au premier chef. Nous y avons vu la situation un peu spéciale de notre Marine et des Industries qui en dépendent, devant une législation qui, au contraire de celle des pays étrangers, ne fait rien, ou si peu, pour nous permettre de lutter sur un pied d'égalité avec les Marins Etrangers.

Invitation est faite ensuite de se faire inscrire au plus tôt sur les listes pour les élections prud'hommales.

L'assemblée réélit ensuite son bureau à l'unanimité et complète ce dernier par l'élection d'un Vice-Président et d'un Conseiller syndical. Séance levée à 11 h.

Le Secrétaire.

## A propos de la soudure électrique

Depuis six mois déjà, à la demande d'ouvriers travaillant à bord, soit dans les constructions neuves, soit sur les bateaux en réparation à Penhoët et à la Loire, le Syndicat Chrétien s'est préoccupé des graves inconvénients qui résultent pour les ouvriers de l'application de la soudure à l'arc électrique sur tôles galvanisées ou peintes.

A la suite d'une première démarche, motivée par le refus du lait à des charpentiers exposés au gaz, M. Coqueret nous assura que dorénavant, en pareil cas, tout ouvrier verrait sa demande satisfaite.

Or, l'usage du lait comme le port imposé du masque, prouve d'une façon péremptoire la reconnaissance par les directions de chantiers des dangers de la soudure, malgré les dénégations plus ou moins catégoriques opposées aux réclamations et aux plaintes des ouvriers atteints.

D'un autre côté, on remarque qu'il ne faut pas se laisser impressionner de moins en moins les directions paraisissent disposées à reconnaître comme accidents de travail les cas d'intoxications par ces gaz. Il semble qu'après les avoir admis on veuille désormais camoufler les méfaits de ces nouvelles méthodes de travail, afin de n'être point obligé de la condamner. Ceci ressort des entraves, érigées en principes, apportées aux intoxications qui doivent recourir au juge de Paix pour faire valoir leurs droits.

Or, combien osent tenter cette action ? Cette attitude du patronat s'explique facilement. A aucun prix il ne veut abandonner ce nouveau procédé, sans doute très avantageux, puisqu'il faut considérer que le rendement d'un soudeur équivaut peut-être à celui de dix riveurs. Mais hélas ! de ce progrès, les ouvriers doivent encore payer la double rançon : les uns perdent leur gagne-pain, les autres ruinent leur santé.

Et le mal est d'autant plus grave que loin de se limiter aux soudeurs, il s'étend pour ainsi dire à tout le personnel : menuisiers, charpentiers, etc., employés à bord. Tous en effet doivent vivre dans une atmosphère plus ou moins chargée de vapeurs délétères, et si le masque arrête les poussières, il reste absolument impuissant contre les gaz.

Ajoutons que la volatilisation de l'énorgage des baguettes utilisées vient encore ajouter à la nocivité de ces émanations, et dans certains cas suffit à elle seule pour incommoder gravement les ouvriers.

Quelques chefs soucieux de leur petite place, nieront les faits avec la dernière énergie. Mais qu'on interroge les ouvriers, ceux qui tombent sur le tas, ceux qui rentrent le soir vireux, incapables de manger et de dormir, ceux qui ont contracté des maladies d'estomac ou de foie dont ils ne peuvent se débarrasser, ceux qui crachent le sang. Qu'on interroge les docteurs qui voient défilier toutes ces victimes, et l'on pourra se demander si le progrès justifie vraiment d'aussi douloureux sacrifices.

Le problème intéresse d'ailleurs tout le pays. Il appartient donc au ministre compétent de lui imposer la solution qui lui conviendra, jugeant s'il le faut certains intérêts particuliers, et les organes de telle sorte que la vie humaine prime enfin le profit.

Jean TERRIEN,  
Un Auditeur.

## Aux camarades de l'Immaculée

Sans doute, mes camarades, vous avez déjà entendu parler de nos syndicats chrétiens, et peut-être, secrètement, ou même ouvertement, avez-vous encouragé nos efforts ou défendu notre action.

Et alors, une question se pose : pourquoi n'êtes-vous pas déjà syndiqués chrétiens ?

L'absence de propagande doit être pour quelque chose ; aussi, est-ce pour combler cette lacune que les dirigeants du Syndicat Chrétien de la métallurgie de St-Nazaire, ont décidé d'organiser, prochainement, une réunion de propagande à l'Immaculée.

Trop d'ouvriers sont encore, hélas, indifférents à leur sort matériel et moral. Aussi, en face des problèmes de protection des travailleurs, de diminution des heures de travail, etc., que posent avec acuité les méthodes modernes de production, en face du bouleversement économique actuel, fruit d'un cruel égoïsme et d'un appétit sans frein, nous voulons secouer leur apathie.

De l'évolution sociale et économique qui suivra cette crise sans précédent, dépendra votre sort, mes camarades.

Or, le Syndicalisme Chrétien, parce qu'il s'appuie sur une doctrine réaliste, ayant fait ses preuves, au temps des corporations par exemple, prétend apporter aux maux dont nous souffrons les remèdes appropriés.

Aussi, j'ose espérer que vous aurez à cœur de connaître cette doctrine. Notre réunion aura lieu à une date que nous vous ferons connaître d'une façon ou d'une autre, mais, d'ores et déjà, considérez-vous comme cordialement invités.

Le Secrétaire  
du Syndicat de la Métallurgie,  
CHAUVE.

## La Chapelle-des-Marais

Dimanche 29 avril, nous avions le plaisir de recevoir nos camarades Terrien et Chauve. C'est devant une vingtaine d'auditeurs que Chauve, tout d'abord, donna un compte rendu d'activité.

Commentant le vœu émis par le Syndicat Chrétien, à deux reprises différentes, en Octobre et en Mars, vœu relatif à la récupération des heures supplémentaires par un repos d'égal durée, et à l'augmentation de la majoration de ces heures supplémentaires, notre secrétaire signala les déficiences du bordereau, signé par la C.G.T. sur ces deux points.

En premier lieu, liberté entière pour les patrons de faire exécuter les heures supplémentaires ; par contre, liberté pour les ouvriers, de les refuser. Hélas, on a vu combien cette liberté était illusoire. Pour en avoir usé, certains ouvriers ont appris à leur dépens ce qu'elle leur avait coûté.

Sur le deuxième point, on comprend encore moins l'attitude de la C.G.T., car, enfin, pourquoi Jouvance s'obstine-t-il à vouloir demander la suppression de la majoration des heures supplémentaires ? Estime-t-il donc que le surcroît de fatigue demandé aux ouvriers, dans ce cas, ne vaut pas une compensation ?

En passant, un camarade signala qu'un groupe d'ouvriers avait dû travailler un dimanche, on donna congé à ce groupe le jeudi suivant. C'est ce que le Syndicat Chrétien demandait.

Enfin, après quelques explications sur des différents qui ont donné lieu à controverse dans les journaux, sur le montant des allocations de chômage (20.000 francs pour 1933, 5.000 francs pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1934) sur la caisse du soldat, le service juridique, Chauve puis Terrien en arrivèrent à la soudure électrique.

Est-il besoin de mettre en relief, ici, l'action menée par le Syndicat Chrétien, en faveur d'une protection plus efficace des ouvriers exposés et pour la reconnaissance, comme maladie professionnelle, des cas d'intoxication, tant auprès des directions, de l'Inspecteur du Travail, que du Ministère du Travail, cela demande-trop de place. Disons seulement que cette action, que Jouvance traite de « revendication bénigne » est des plus justifiées. Les témoignages d'ouvriers, de docteurs, voire même d'un chimiste, abondent et nous n'insistons pas sur eux.

Un résumé, bonne réunion qui, nous l'espérons, portera ses fruits.

Un Auditeur.

## NEUTRALITE

Monsieur B connaît bien les motifs ; il le dit du moins dans son article du mois paru dans la revue de l'Union Maritime.

D'après lui, avec notre petit groupement, nous arriverions à un résultat diamétralement opposé à celui que nous espérons. Nous sommes des péchés, des galeux, etc., enfin des indésirables, chargés par lui de tous les maux dont nous souffrons.

En plus du but politique de son article précédent, il nous charge d'un autre noir dessein : faire de la réclamation pour un journal corporatif, en l'occurrence *La Voix du Marin*. Cela est grave.

En lisant toute cette prose, on peut se demander si le signataire a pensé réellement à ce qu'il écrivait. L'a-t-il fait systématiquement ou dans le seul but d'écrire n'importe quoi. Le milieu de l'article traite de l'union professionnelle. Ce passage n'étant pas compréhensible, nous passons à la fin : c'est le bouquet. Pauvres prêtres, qui pour répandre la charité, vous dépensez pour les œuvres scolaires, post-scolaires et autres. Vous croyez servir le Christ et la religion ?

Erreur, vous faites un tort considérable à la cause spirituelle. Restez donc neutres « système B ». De cette façon, valeurs morales et spirituelles monteront, au lieu de baisser comme elles le font !

Nous ne croyons pas déchaîner un tel ouragan en fondant notre petit groupement.

Que notre neutre adversaire se rassure, nos idées et buts ne sont pas aussi noirs qu'il le croit. Nous sommes marins, le titre de chrétiens que nous revendiquons n'a jamais déparé la profession ; ces deux mots sont bien ensemble.

Ajoutons pour terminer, que, ayant assez d'occupations, nous ne pouvons en ajouter une autre complètement inutile : celle de discussions oiseuses. Si M. J. B. veut continuer, étant peut-être en mal de copie, nous lui ferons la charité de ne plus lui répondre à moins qu'il veuille s'engager à insérer en extenso nos réponses dans *l'Union Maritime*.

Le Bureau du Syndicat Professionnel des Marins.

## LES SABLES D'OLONNE

### Belle conférence à la Chaume

Depuis longtemps il en était question. Retardée plusieurs fois elle n'en fut que plus désirée ; ainsi, le 7 avril, dans une vibrante et forte allocution, M. Bachelier montra, devant un beau groupe de plus de 200 travailleurs, ce que sont nos Syndicats Chrétiens.

Un Syndicat bien compris, dit-il, est non seulement une union de personnes, mais aussi une union d'intelligence, une union de volonté, une union de cœur, et dans quel but ? Pas dans un but uniquement revendicatif comme beaucoup le croient. Le Syndicat chrétien revêt un autre caractère : il donne à ses membres une formation professionnelle, et crée des œuvres d'entraide. L'âme populaire connaît la souffrance, et parce qu'elle souffre, elle sait mieux que d'autres compatir et soulager. Les Syndicats Chrétiens, basés sur les principes divins de justice et de charité, présentent une belle œuvre de fraternité entre les travailleurs. Ils peuvent, quand hélas ! la nécessité les y oblige, devenir des Syndicats revendicatifs, car ils n'admettent jamais que la justice soit méconnue, violée.

Après avoir montré la beauté des Syndicats Chrétiens, les multiples services rendus par eux aux travailleurs. M. Bachelier termina en citant quelques appréciations élogieuses de nos adversaires.

A l'issue de cette Conférence, l'orateur provoqua quelques questions ; il s'ensuivit une conversation très animée au cours de laquelle des renseignements, complémentaires furent donnés.

Que Monsieur le Curé de la Chaume veuille bien trouver de nouveau l'expression de nos sincères remerciements et de notre vive reconnaissance pour sa bienveillante hospitalité.

## Une bonne nouvelle

Le 10 avril, les Conseillers des Syndicats Sablais se trouvaient réunis rue Gambetta, pour la bénédiction d'une salle qui devait être le Siège Social de l'Union Sablaise et de nos Syndicats Professionnels. Certains ont pu penser : « Une permanence, à quoi bon ? » Il est vrai que nous ne nous attendons pas à avoir tous les jours une foule de travailleurs et travailleurs venant nous exposer leur cas, nous demander conseil, s'inscrire à nos cours professionnels ou à nos œuvres d'entraide. Avant d'admirer un arbre, il faut penser au grain de semence qui, peu à peu, a grandi pour devenir l'arbre. De même nos syndicats, pour se développer ont besoin d'un centre, centre de vie, centre d'activité, centre de force, centre des directions, centre des militants, centre où l'on s'encourage aux heures dures, centre où l'on médite aux heures calmes pour mieux agir, et ce centre est notre permanence. Comment pouvoir réaliser une unité d'action entre cinq Syndicats dont les archives sont dispersées aux quatre coins de la ville ?

Qu'ils soient félicités, ceux qui ont compris le gros sacrifice fait par l'Union Locale et qui ont su s'en réjouir. Qu'ils soient remerciés, nos acteurs et actrices qui nous ont aidés, à louer cette salle. C'est pourquoi ils ont été à la place d'honneur le jour de sa bénédiction. Qu'elles soient remerciées, les âmes généreuses qui n'ont épargné ni leur temps, ni leur argent pour aménager notre bureau. Et que Saint-Christophe, patron de notre salle, les bénisse.

« Regarde saint Christophe, et va-t'en rassuré » Ainsi nos Syndicats Chrétiens regardent fièrement devant eux, sachant qu'ils travaillent pour le bien de leurs frères, s'en vont rassurés, joyeux, même au milieu des difficultés. Gentiment on nous a demandé : « Pourquoi prendre Saint Christophe pour patron ? Voulez-vous faire de la vitesse ? » Oui, de la vitesse dans le bien, de la vitesse dans le syndicalisme chrétien, de la vitesse toujours quand il faut s'entraider.

UNE CONSEILLERE.

## Permanence

Régulièrement, le bureau de la Permanence est ouvert, le samedi de 17 heures à 19 heures à tous les travailleurs et travailleuses syndiqués ou non, pour tous renseignements d'ordre syndical et professionnel.

## Remerciements

Nous remercions de tout cœur les personnes qui par leurs généreux dons ont aménagé confortablement notre Permanence.

Union Sablaise des Syndicats Chrétiens.

## THOUARS

### SYNDICAT DES EMPLOYES

#### Visite de Bellevalle

Les Syndicats des Cheminots et Employés Chrétiens avaient organisé pour le 18 avril, à leur siège social, 9, place du Boël, une réunion de propagande. L'action syndicale, tel était le titre de la Conférence que devait faire A. Bellevalle, Secrétaire de l'Union Régionale des T.C. de l'Ouest.

Pour se servir d'un vieux cliché, les absents eurent tort. Les camarades qui, pour diverses raisons, s'absentèrent, le regretteront certainement lorsqu'ils sauront combien fut intéressante cette causerie.

Si notre sympathique conférencier nous fit comprendre la nécessité des Syndicats, il nous en montra aussi les

## CHEMINOTS-ETAT

### Réunion du 28 Mars

Les camarades Cheminots se sont réunis salle du Patronage, sous la présidence de Hérald. Renaud fut nommé secrétaire de séance. Dès l'ouverture de la séance, Pillot nous apporte le salut fraternel du camarade Robin Léandre, garde-vue à Airvaux et venant de la Roche-sur-Yon, comptant maintenant parmi nous. Sont ensuite faits les comptes rendus des Congrès de l'Union Régionale et de l'Union Etat.

Après avoir passé en revue toutes les grandes questions traitées à ces congrès, les camarades renouvellent leur confiance au Bureau Etat, à la Fédération et à la C. F. T. C. pour sauvegarder nos libertés morales et syndicales, et pour mener à bien toutes nos revendications.

Le Secrétaire de séance, RENAULT.

C'EST L'UNION QUI FAIT LA FORCE ET C'EST LA DISCIPLINE QUI FAIT L'UNION. SURTOUT AVANT TOUT, A TOUT PRIX, SOYEZ UNIS, PARCE QUE C'EST LA CONDITION DE LA FORCE ET DU SUCCES.

S. S. PIE XI.

## Un savon complet !

Composé de savon parfait et d'oxygène, CROIX D'OR est un savon complet qui blanchit tout en lavant. Essayez-le !

## SAVON POUVRE CROIX D'OR

DEMANDEZ UN BON DE PARTICIPATION A LA LOTERIE NATIONALE

## ÉCOLE PIGIER

6 et 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142-14

Renseignements Technique, Commercial, Répide et Individuel. Entrée et Siles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames). Inscriptions à toutes époques de l'année. Cours le jour, le soir et par correspondance.

### PLACEMENT GRATUITS ELEVES

400 emplois environ ont été offerts aux élèves en chacune des années dernières.

### TRAVAUX DE COMPTABILITE

## ASSUJETTIS AUX ASSURANCES SOCIALES FAITES CHOIX DE LA CAISSE FAMILIALE

Agréée et sous le contrôle de l'Etat

LA CAISSE FAMILIALE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, 10, rue de Bel-Air, à Nantes, a déjà remboursé à ses assurés, du 1<sup>er</sup> Juillet 1930 au 31 Mars 1933, en prestations et indemnités de salaires :

### Plus de Trois Millions de Francs

Pour les risques Vieillesse et Invalidité, les assurés de la CAISSE FAMILIALE sont garantis par la CAISSE AUTONOME DE CAPITALISATION DE L'UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE L'OUEST, à Angers.

## ACHETEZ CHEZ LE SPECIALISTE !

CORSETS DE TOILETTE - SOUTIEN-GORGE - GAINES EN CAOUTCHOUC

CEINTURES MEDICALES - BANDAGES HERNIAIRES - BAS A VARIÉES ORTHOPÉDIE GÉNÉRALE

### Etablissements JEAN DESCHAMPS

FABRICANT-SPECIALISTE A NANTES

Place Edouard-Normand - 2, Rue de la Bastille  
Recommandé par le Corps Médical  
Maison de Confiance - Fondée en 1878 - Téléph. 136-13 - 138-14

**A LA VILLE DE REIMS**  
Maison de Confiance  
**PATRON**  
Opticien spécialiste  
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)  
— NANTES —  
Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes  
10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

**COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE**  
Maison RENAUD  
76, rue St-Clement — NANTES  
Chauffage central  
Appareils Sanitaires  
Fournisseur de la Maison Familiale

**GRAINETERIE**  
A. OLIVIER (syndiqué)  
4 bis, Rue Vidie, NANTES  
FARINES, PATES, GRAINS ET SEMENCES  
Produits divers pour Jardins et Basse-Cour  
5 % aux Syndiqués

**Entreprise Générale de Menuiserie**  
Ancienne Maison JAHIER  
**COURAUD ET C<sup>o</sup>, S<sup>m</sup>**  
20, rue de Savenay - NANTES  
Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrica de meubles  
Conditions spéciales aux Syndiqués

**ENTREPRISE DE CHARPENTES**  
**P. OHEIX**  
Avenue du Grand-Clos - NANTES (Boulevard Lelasseur)  
Chantier : Rue de la Gourmette

**MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA**  
Luxeux Solides Bon marché  
Garantis sur facture  
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également  
**ATELIER DE REPARATION** pour toutes marques de machines à coudre  
**FONTENEAU**  
21, Chaussée de la Madeleine, 21 NANTES  
Succursales : ANGERS, ST-NAZAIRE

**STUDIO CADÉ-FOTOPHON**  
NANTES. - 8, Rue de la Barillerie  
entièrement modernisé, est le plus réputé  
MARIAGES, SORTIES D'ÉGLISE, BANQUETS, etc...  
Spécialité d'agrandissements et reproductions  
**Appareils et Produits Photographiques**  
de toutes les meilleures Marques  
— TRAVAUX RAPIDES ET SOIGNÉS POUR AMATEURS —

**ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT**  
**FAVREAU & PAVAGEAU**  
TÉLÉPHONE 130.53  
4, Place du Martray — NANTES

**BROUETTES EN TOUS GENRES PETITS TOMBEREAUX POUR ENTREPRENEURS BALADEUSES ET BABROUETS**  
**Victor BLANCHET**  
11, rue Edgar-Quinet  
Atelier : place de la Moutonnerie  
Spécialité de roues : ferrées et non ferrées  
TOUTES REPARATIONS  
Remise aux Syndiqués  
Téléphone : 310-56

**PLATRIERIE - DECORATION**  
**STAFF - FUMISTERIE**  
**ANCELIN**  
Entrepreneur  
49, rue de Bel-Air - NANTES  
Téléphone : 117.49

**ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES**  
L. CHATELLIER Père et Fils  
**L. CHATELLIER, Fils, Succ**  
7, rue Paré — NANTES  
Téléphone : 125.13  
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués qui font construire une habitation familiale.

**LA CAPITALISATION**  
Entreprise régie par la loi du 19 Décembre 1907  
**BONS D'ÉPARGNE**  
Versements et Tirages mensuels  
**B. FRANÇOIS**  
14, rue J.-J.-Rousseau, NANTES  
Téléphone 127.78

**ELECTRICITE**  
LUMIERE - FORCE - SONNERIES  
TELEPHONES  
T. S. F.  
**A. TOUVERON**  
15, rue Jean-Jaurès — NANTES  
Téléphone 125.90  
Prix avantageux et Remise aux Syndiqués  
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

**GRAVURE SUR METAUX**  
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle  
Maison fondée en 1855  
**Jean TERRIEN**  
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat  
10, rue Cacault — NANTES  
Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleurs - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en émail - Gravure chimique  
Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc.

**RIBOCHE & C<sup>o</sup>**  
**RIPOCHE & C<sup>o</sup>**  
2, rue Pierre-Landais - NANTES  
Téléphone 113.33  
Transports Automobiles, Camionnage  
Voitures pour Excursions  
Mariages — Sociétés  
Camions Autos Déménagements  
Camionnettes pour Livraisons

**CREDIT NANTAIS**  
Société Anonyme, Capital 30 Millions  
Siège Social : NANTES, 4, r. Voltaire  
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)  
— R. C. 129 B —  
Succursales : Brest, Châteaubriant, Lorient, Morlaix, Quimper, Vannes  
41 Agences et Bureaux en Bretagne  
T<sup>er</sup> opérat. de Banque et de Bourse

**ANGERS**  
**SYNDICATS FEMININS**  
2, rue Pasteur, ANGERS  
**Maison de vacances à Denée**  
Bien que les beaux jours soient encore rares, il n'est pas trop tôt pour penser aux vacances.  
La crise qui continue à sévir ne semble pas favorable ; cependant, après une année de labeur, quelle est la travailleuse qui ne se sent pas le besoin de quitter le cercle de son semainier pour aller dépenser ses forces et son activité ?  
Ainsi que les années précédentes, « Le Bon Accueil » est prêt à recevoir toutes celles qui en feront la demande.  
Le jardin s'est enrichi de nouveaux arbres fruitiers ; la prairie sera bientôt ombragée grâce aux peupliers qui viennent d'y être plantés.  
Les conditions d'admission et de séjour seront données à toutes celles qui en feront la demande au Foyer de l'Ouvrière, 2, rue Pasteur.

**Journée d'études**  
Le 22 avril a eu lieu la journée d'études trimestrielle. Le matin furent donnés le compte-rendu de la journée de janvier, ainsi que le rapport du trimestre.  
Puis une jeune de Saumur résuma d'une façon très personnelle et très claire le Congrès de l'Union Régionale qui s'était tenu le 11 mars dans cette ville.  
L'après-midi, M. le Chanoine Brac donna une causerie sur La Tour du Pin. Nous n'en parlerons pas plus longuement aujourd'hui, puisque cette conférence doit être reprise devant l'auditoire habituel des réunions syndicales du troisième jeudi du mois.  
Nous faisons un appel chaleureux à toutes les syndiquées pour qu'elles ne manquent pas d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 17 mai, à 20 heures 15, 10, rue du Vollier.  
M. Zirnheld, Président de la C. F. T. C., désire que partout où ce sera possible il soit parlé dans les Syndicats de La Tour du Pin.  
Ce fut un promoteur des questions sociales qui nous tiennent tant à cœur ; il fut un clairvoyant sur la nécessité de l'organisation professionnelle et du régime corporatif.  
Venez donc nombreuses, vous ne regretterez pas votre soirée et vous aurez rendu hommage à un homme qui, avec les de Mun, Henri Lorin, et tant d'autres, ont eu l'amour des ouvriers et le souci de l'amélioration de leur sort.

**Administration syndicale**  
**ROLE DES PRESIDENTS, SECRETAIRES ET TRESORIERES LIBREES**  
Les statuts des Syndicats disent : « Le rôle de l'administrateur (Président, Secrétaire, Trésorier) est de promouvoir, par des moyens tels que ceux étudiés toute cette matinée, l'idéal de foyers heureux et chrétiens, que scelle, soutient, et sanctifie l'amour véritable. »  
La matinée s'achève ; la Messe terminée la foule se disperse tandis que bon nombre de congressistes du matin se dirigent vers l'Hôtel de la Poste.  
Ils auront, tout à l'heure, le plaisir d'y entendre deux toasts, délicats, spirituels, et vibrants, de M. Laurentin et de M. le Chanoine Thellier de Poncheville.

**L'après-midi**  
Veuillez me suivre, maintenant, dans la grande salle des fêtes du Cercle Saint-Paul.  
Il est 2 h. 1/2. La salle est remplie, tout à fait remplie. Toutes les communes s'y mêlent, toutes les professions s'y confondent ; il y a des prêtres et des laïques, des patrons et des salariés, des agriculteurs et des industriels, des chefs de famille, des équipiers, des socialistes, des jécistes, des jécistes, il y a du monde d'Angers et de Nantes, de Cholet, de St-Laurent, de St-Christophe, du Longeron, de la Romagne, de Trémontines, etc...

**LES MEUBLES ROBERT**  
7-14, Rue Copernic, 7-14. — NANTES  
Notre CHAMBRE Réclame en 140 c/m  
ARMOIRE  
3 portes ouvrantes,  
LIT DE MILIEU,  
LISEUSE dessus marbre,  
SOMMIER, MATELAS  
pure laine.  
Traversin, deux Oreillers  
Les 3 pièces 1.495  
En fonte de noyer  
à partir de 1.950  
10 % de Réduction aux Syndicats des Travailleurs Chrétiens  
CATALOGUE SUR DEMANDE. LIVRAISON FRANCO

avec la Trésorière les listes de cotisations ; quand il y a des dizaines, elle doit se tenir en relation avec elle pour s'assurer qu'elles remplissent bien leur charge, afin que la trésorerie soit toujours en bon état.  
Chaque année la Trésorière prépare le budget, le fait approuver par le Conseil. Elle se fait communiquer les notes, les rappels de cotisations des Unions, Fédérations, Confédération. En fin d'année elle rend compte de son administration et fait approuver sa gestion par le Conseil avant de présenter les comptes à l'Assemblée générale.  
Les réunions de bureau doivent être aussi fréquentes que cela est nécessaire pour la bonne marche du Syndicat.  
Le bureau syndical doit se préoccuper de la formation des membres du Conseil ; il doit se tenir au courant de toutes les Commissions du Syndicat pour préparer les élections, faire les démarches qui s'imposent pour obtenir une nomination.  
(A suivre).

**CHOLET**  
**Journée sociale du 14 Janvier**  
(Suite)  
**A la Messe de 11 h. 1/2**  
**L'EGLISE ET LES CONDITIONS SOCIALES DE L'AMOUR CHRETIEN DANS LA FAMILLE OUVRIERE**  
Il restait à M. le Chanoine Thellier de Poncheville à dégager de tout l'ensemble d'idées émises, la philosophie chrétienne qui les inspire. Il le fit, en un raccourci bref et saisissant, à l'église Notre-Dame, à la messe de 11 h. 30, devant un immense auditoire, avide d'entendre son éloquente parole.  
Le bonheur ne dépend pas, dit-il, de l'or qu'on enferme dans son coffre, mais de l'amour qu'on enferme dans son cœur. Il faut donc que l'amour, l'amour chaste, fidèle, dévoué, l'amour chrétien s'entende, non l'amour frelaté, capricieux et sensuel, soit à la portée de tous ; sans lui le toit est inutile, le pain bien amer, les joies inconsistantes, basses et indignes de l'homme.  
Et c'est pourquoi l'organisation économique doit conserver et protéger ce droit à l'amour. Elle est à corriger quand elle aboutit à priver l'enfant de sa mère, à vider le foyer de ses enfants, à détendre les liens de l'affection et du dévouement mutuels, quand elle préconise l'insuffisamment contre l'infortune, et fait peser trop lourdement sur les joies du foyer les craintes d'un avenir mal assuré. Tels ne sont pas les desseins de Dieu, dont les Euclypiques des Papes sont les commentaires précis. Il convient par suite, même en un pays où les problèmes posés par le régime économique moderne, ont déjà trouvé des réponses générales, de travailler toujours mieux à promouvoir, par des moyens tels que ceux étudiés toute cette matinée, l'idéal de foyers heureux et chrétiens, que scelle, soutient, et sanctifie l'amour véritable.

**Sur l'estrade, a pris place Son Excellence Mgr Rumeau, Evêque d'Angers. Il est entouré de MM. les Curés de la ville, de MM. les Chanoines Gauthier, Lerouel et Bracnoires orateurs et des rapporteurs de la journée, des membres du Secrétariat Social, des représentants des syndicats chrétiens régionaux, de présidents d'œuvres familiales et sociales d'Angers, Nantes et Cholet. M. le Sous-Préfet et M. le Maire de Cholet, ainsi que plusieurs conseillers généraux et d'Arrondissement, retenus par l'élection sénatoriale d'Angers, se sont aimablement excusés. De même M. le Chanoine Vincent, directeur diocésain de l'enseignement libre.**

**SAUMUR**  
**SYNDICAT PROFESSIONNEL DES EMPLOYES DE L'ECOLE MILITAIRE**  
Assemblée générale du 20 Avril  
Le Syndicat des Employés et Ouvriers de l'Ecole de Cavalerie, réuni en Assemblée Générale, a protesté :  
1° Contre le prélèvement sur les traitements ne respectant pas le salaire minimum vital et ne tenant pas compte des charges de famille ;  
2° Contre la mise à la retraite d'office, à partir de 50 ans, des fonctionnaires qui n'ont pas accompli un minimum de 30 ans de services.  
Déclarent ces mesures acceptables seulement si elles sont suivies de décrets-lois ayant pour but la diminution du coût de la vie et la répression des fraudes fiscales.  
L'Assemblée Générale décide d'envoyer le camarade Subilleau au Congrès de la Fédération des Etablissements Militaires (C. F. T. C.) qui aura lieu du 16 au 20 mai, à Paris, avec mandat impératif pour défendre les vœux concernant :  
1° le licenciement ;  
2° l'unité dans l'action des fonctionnaires C. F. T. C. ;  
3° l'application des Assurances Sociales (service maladie) aux fonctionnaires.

**Messageries de l'Ouest**  
Quai de la Fosse, NANTES  
Téléphone : 140-14  
Services de voyageurs entre Nantes Basse-Indre, Indret, Couëron et Le Pellerin  
Service de voyageurs et marchandises entre Nantes, Paimboeuf et Saint-Nazaire  
Passages d'eau de Basse-Indre à Indret, Paimboeuf à Donges et Saint-Nazaire à Minda  
Visitez Belle-Ile, la perle de l'Océan

**POUR TOUTES VOS ASSURANCES ACCIDENTS à un Spécialiste**  
**Maurice BUREAU**  
Agent Général de « LA PAIX »  
32, Rue de Gigant

**Au pays des charlatans**  
Comme l'avènement du collectivisme semble de plus en plus chimérique, les dirigeants du Vieux Syndicat réformiste en sont réduits à faire de l'opportunisme, c'est ce qui explique l'attitude assez surprenante de ces messieurs qui, ne pouvant se servir de leur programme faussé, ne trouvent rien de mieux que de se servir du programme des autres. Les Commissions mixtes, Conseil supérieur du Travail, Allocations familiales, etc., tant critiqués par la C. G. T., sont aujourd'hui, sinon inscrits au programme de cette organisation, au moins pris en protection par elle.  
En face des travailleurs, les réformistes crient : « Lutte de classe » ; à ceux des patrons, ils ne font que de la collaboration. Si elle est loyale et indépendante, tant mieux, mais il est bien permis de douter de la sincérité de gens qui trompent la masse des travailleurs avec leur langage outrancier, alors que sont assez connues les platitudes auxquelles ils se livrent en face du Patronat.  
Devant les Pouvoirs Publics comme devant le Patronat, ils savent ramper et loucher. Dans les Commissions officielles, ils agissent pour avoir toutes les places, voulant éliminer toute autre représentation ouvrière ; seuls avec les représentants patronaux et gouvernementaux, ces combinards savent s'entendre comme larrons en foire.  
C'est ainsi qu'ils vont à des entrevues, qu'ils discutent de choses intéressant les travailleurs, tout en conservant à l'égard de ceux-ci le plus grand silence.  
Avec les gros marchands de charbon, les socialistes savent banqueter et s'adresser respectueusement des félicitations.  
Quand ils voyagent en pays fasciste, les représentants du Vieux Syndicat savent, en pleine réunion, rendre hommage au dictateur.  
Ils savent saboter les délégations ouvrières nommées par le chantier lorsque celles-ci ne sont pas composées en majorité de confédérés. Demandez cela au sieur Pilard. Quelle a été sa manœuvre avec la direction contre la délégation ouvrière (composée d'un unitaire, d'un chrétien et d'un confédéré) du n° 3 des Grand Carreaux.

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**  
**AUX 2 EXTRÉMITÉS**  
**LE BOULET BARRÉ**  
FABRICATION BLANZY-UEST  
CHARBONS SELECTIONNES  
LIVRAISON A PARTIR DE 200 KILOS  
3, Place de la Petite-Hollande, NANTES  
Tél. 122-40

**LEGROS TAPISSIER**  
32, rue Villé-Martin, S'NAZAIRE  
**SA TAPISSERIE**  
SA LITERIE  
Tél. 4.08 R. C. 7.225  
Livraison gratuite dans la région  
Réduction accordée 5 %

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE**  
**G. ROBIN**  
19, rue du Palais, S'NAZAIRE  
Atelier de Réparation  
SES CHOIX SES PRIX  
Réduction 5 % aux Syndiqués

**POUR TOUS VOS IMPRIMES**  
CONSULTEZ  
**L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »**  
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE  
Il vous sera répondu le jour même

**TRANSPORTS DROUIN Frères**  
SERVICES REGULIERS VOYAGEURS  
SERVICES RAPIDES ET GROUPEMENTS  
CAMIONNAGES - DEMENAGEMENTS  
20 ANNEES D'EXPERIENCE

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**  
Maison Louis LANDAS  
Place Marceau et Rue du Palais SAINT-NAZAIRE  
Maison spéciale pour les Livres et Objets de Piété  
Papeterie. — Maroquinerie  
Imagerie et Souvenirs Bretons  
Réduction 5 % aux Syndiqués

**pour vos voy. de j. publicitaires/ adressez-vous à**  
**Charles Homuolk**  
Afficher - dépliant - etc.....  
BONB LOLLER A02

**POUR VOTRE CAFÉ**  
servez vous du  
**Cof's**  
Breveté France  
Interchangeable  
**25% d'ECONOMIE**  
Pour recevoir franco la notice explicative, écrivez à M. PINARD & FILS, 2<sup>me</sup> RUE RICHER à NANTES  
R. C. Nantes N° 410 B

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

**LEGROS TAPISSIER**  
32, rue Villé-Martin, S'NAZAIRE  
**SA TAPISSERIE**  
SA LITERIE  
Tél. 4.08 R. C. 7.225  
Livraison gratuite dans la région  
Réduction accordée 5 %

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE**  
**G. ROBIN**  
19, rue du Palais, S'NAZAIRE  
Atelier de Réparation  
SES CHOIX SES PRIX  
Réduction 5 % aux Syndiqués

**POUR TOUS VOS IMPRIMES**  
CONSULTEZ  
**L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »**  
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE  
Il vous sera répondu le jour même

**TRANSPORTS DROUIN Frères**  
SERVICES REGULIERS VOYAGEURS  
SERVICES RAPIDES ET GROUPEMENTS  
CAMIONNAGES - DEMENAGEMENTS  
20 ANNEES D'EXPERIENCE

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**  
Maison Louis LANDAS  
Place Marceau et Rue du Palais SAINT-NAZAIRE  
Maison spéciale pour les Livres et Objets de Piété  
Papeterie. — Maroquinerie  
Imagerie et Souvenirs Bretons  
Réduction 5 % aux Syndiqués

**pour vos voy. de j. publicitaires/ adressez-vous à**  
**Charles Homuolk**  
Afficher - dépliant - etc.....  
BONB LOLLER A02

**POUR VOTRE CAFÉ**  
servez vous du  
**Cof's**  
Breveté France  
Interchangeable  
**25% d'ECONOMIE**  
Pour recevoir franco la notice explicative, écrivez à M. PINARD & FILS, 2<sup>me</sup> RUE RICHER à NANTES  
R. C. Nantes N° 410 B

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

**LEGROS TAPISSIER**  
32, rue Villé-Martin, S'NAZAIRE  
**SA TAPISSERIE**  
SA LITERIE  
Tél. 4.08 R. C. 7.225  
Livraison gratuite dans la région  
Réduction accordée 5 %

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE**  
**G. ROBIN**  
19, rue du Palais, S'NAZAIRE  
Atelier de Réparation  
SES CHOIX SES PRIX  
Réduction 5 % aux Syndiqués

**POUR TOUS VOS IMPRIMES**  
CONSULTEZ  
**L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »**  
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE  
Il vous sera répondu le jour même

**TRANSPORTS DROUIN Frères**  
SERVICES REGULIERS VOYAGEURS  
SERVICES RAPIDES ET GROUPEMENTS  
CAMIONNAGES - DEMENAGEMENTS  
20 ANNEES D'EXPERIENCE

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**  
Maison Louis LANDAS  
Place Marceau et Rue du Palais SAINT-NAZAIRE  
Maison spéciale pour les Livres et Objets de Piété  
Papeterie. — Maroquinerie  
Imagerie et Souvenirs Bretons  
Réduction 5 % aux Syndiqués

**pour vos voy. de j. publicitaires/ adressez-vous à**  
**Charles Homuolk**  
Afficher - dépliant - etc.....  
BONB LOLLER A02

**VISITEZ A NANTES DEGRÉ LE PLUS MODERNE DES GRANDS MAGASINS**